



N°2648
Luxembourg, le 23.07.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 24.07.2025
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 23 juillet 2025

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et à Monsieur le ministre du Travail

Chez nos voisins d'Allemagne, les partenaires de coalition se sont mis d'accord à relever progressivement le salaire social minimum (SSM) à 15 € de l'heure.

- Dans ce contexte, j'aimerais savoir des membres du Gouvernement comment se situent notre salaire social minimum et notre coût de la vie par rapport à ceux de nos voisins directs à savoir l'Allemagne, la France et la Belgique ainsi que par rapport aux Pays-Bas ?
- Quels sont les écarts en termes de pourcentage entre le SSM d'une part et le coût de vie d'autre part ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Mars Di Bartolomeo
Député